

Page 1/2

pris en charge inclut les frais liés à l'organisation logistique de l'action de formation.

➡ Les salaires directs et les frais de transport, de repas et d'hébergement (repas soir et hôtel) peuvent être imputables sur le Compte Investissement Formation Adhérent (CIFA) de l'adhérent.

Absentéisme et remplacement

L'inscription à une formation collective suppose l'engagement à suivre la totalité de la formation. Un désistement de dernière minute perturbe le fonctionnement des groupes et ne permet pas toujours de remplacer les personnes absentes, privant un autre salarié de l'accès à la formation.

Votre inscription étape par étape

En cas de candidatures trop nombreuses, la délégation régionale de l'OPCO Santé se réserve le droit de faire une sélection en fonction des critères suivants : adéquation entre le candidat et le public visé par l'action, limitation du nombre d'inscrits par établissement, assiduité des salariés de l'établissement aux précédentes formations collectives, ordre d'arrivée des inscriptions...